

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1904)  
**Heft:** 9

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Ensemble des chantiers.*

9. Total des journées . . . . . »	31953	50024	81977
10. Moyenne journalière . . . . . »	1466	1761	2927

**Animaux de trait.**

11. Moyenne journalière . . . . . »	—	8	8
-------------------------------------	---	---	---

**Renseignements divers.**

*Côté Nord.* — La galerie d'avancement a traversé les schistes calcaires. Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 4 m. par jour de travail. La perforation mécanique a été suspendue pendant 26 h. 10 m. à cause des fêtes de Pâques.

La température du rocher au front d'attaque était de 46°,5 centigrades.

*Côté Sud.* — La galerie d'avancement a traversé le mica-schiste granatifère, avec veines de quartz. Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 6<sup>m</sup>,07 par jour de travail. La perforation mécanique a été suspendue pendant 24 h. à cause des fêtes de Pâques.

La température du rocher au front d'attaque était de 39° C.

Les eaux provenant du tunnel ont comporté 726 l.-s.

A fin avril, il restait à percer 1079 m. jusqu'à la rencontre des galeries de base.

### Congrès international d'ingénieurs, à St-Louis, 1904.

A l'occasion de l'exposition universelle de St-Louis, la Société américaine des ingénieurs civils a organisé un congrès international et extraordinaire d'ingénieurs, qui aura lieu du 3 au 8 octobre.

Les sujets figurant au programme sont :

1. Les ports. — 2. Les voies navigables naturelles. — 3. Les voies navigables artificielles. — 4. Les phares et autres moyens de faciliter la navigation. — 5. Comparaison entre le trafic sur les fleuves canalisés et le commerce maritime ; influence du développement du premier sur le trafic par voies ferrées. — 6. Purification des eaux : a) pour la consommation ; b) pour l'alimentation des générateurs à vapeur. — 7. Turbines et roues à eau. — 8. Irrigation. — 9. Gares de chemins de fer terminus : a) dans les ports de mer ; b) dans l'intérieur des terres. — 10. Chemins de fer souterrains. — 11. Locomotives et matériel roulant. — 12. La surcharge mobile pour les ponts de chemins de fer. — 13. La substitution de l'électricité à la vapeur comme force motrice. — 14. Les égouts des villes. — 15. Les balayures. — 16. L'aération des tunnels. — 17. La construction des routes. — 18. Le béton et le béton armé. — 19. Les fondations profondes. — 20. La fabrication de l'acier. — 21. L'essai des matériaux. — 22. Les ascenseurs pour personnes. — 23. Les pompes. — 24. Les dragues, leur construction et leur emploi. — 25. Les turbines à vapeur. — 26. L'énergie électrique : a) usines centrales ; b) transports de force. — 27. La construction des navires. — 28. Les machines marines. — 29. Les bassins d'échouage. — 30. Les armes à feu. — 31. Les fortifications. — 32. Les mines. — 33. L'enseignement technique.

Les inscriptions pour le congrès seront reçues contre paiement de cinq dollars par le secrétaire du Comité, M. Charles Warren Hunt, 220 West 57 th. St., New-York.

**SOCIÉTÉS****Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes**

2<sup>me</sup> séance ordinaire, le 21 avril 1904,  
au café du Musée.

Présidence de M. E. Paschoud, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. J.-J. Lochmann, ingénieur, donne lecture d'une lettre de remerciements de notre nouveau membre honoraire, M. Vincent Steinlen, ingénieur.

M. S. de Molins, ingénieur, lit le rapport de la commission nommée pour l'étude des responsabilités des ingénieurs et des architectes découlant du Code fédéral des obligations.

La discussion très animée qui suivit cette lecture, montre combien peu l'on est au courant des responsabilités encourues et quelle gravité ces dernières peuvent avoir. On décide en conséquence de faire imprimer à titre de renseignement le rapport de la commission et les arrêts des tribunaux cités dans celui-ci. Cette brochure sera envoyée au Comité central avec prière de faire étudier dans les sections l'opportunité d'une demande de révision du Code fédéral des obligations. Le comité de la Section est chargé de l'exécution de ces décisions.

On discute ensuite le rapport de M. Brazzola, ingénieur, sur les canaux de fumée des calorifères. Ce rapport a déjà été lu dans une séance précédente et publié dans le *Bulletin Technique*<sup>1</sup>.

A la suite d'une discussion un peu confuse sur les conclusions de la majorité de la commission et sur celles de M. le professeur Pelet, qui a fait minorité, on arrive à une entente en votant des conclusions mixtes, présentées par M. J.-J. Lochmann, ingénieur, en son nom et en celui de M. Sambuc, ingénieur.

Le Comité est chargé de la rédaction de ces conclusions et de leur envoi au Conseil d'Etat, en le priant d'en tenir compte dans une révision de la loi sur la police des constructions :

1. La loi ne devrait pas être appliquée d'une manière absolue pour les anciennes constructions, mais chaque cas devrait être examiné pour lui-même.

2. Tant dans les anciennes que pour les nouvelles constructions, les conduits cylindriques de fumée devraient être admis à un diamètre pouvant descendre jusqu'à 0<sup>m</sup>,15.

3. La partie inférieure des calorifères devrait pouvoir être munie de bascules, pour lesquelles un modèle serait à étudier.

La séance est levée à 10<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h. 17 membres y assistaient.

*Le Secrétaire.*

<sup>1</sup> Voir N° du 25 mars 1904, page 166.

**CONCOURS****Elévateur pour bateaux sur le canal du Danube à l'Oder<sup>1</sup>.**

Le concours ouvert en avril 1903 par le Ministère royal et impérial du commerce d'Autriche-Hongrie pour un élévateur pour bateaux à construire sur le canal du Danube à l'Oder, à Aujezd, près Prerau, en Moravie, s'est fermé le 31 mars dernier ; plus de 200 projets ont été présentés.

Le jury se compose de MM. W. Ast, conseiller d'Etat, directeur du Chemin de fer du Nord, à Vienne ; A. de Bovet, vice-président de la Société française de navigation et des constructions navales, administrateur délégué de la Société générale de touage et remorquage, à Paris ; R. Dœrfel, conseiller aulique, professeur à l'Ecole polytechnique allemande de Prague ; V. Harcourt, pro-

<sup>1</sup> Voir *Bulletin Technique*, N° du 25 juin 1903, page 176.